

## **Allocution officielle du président de l'ANISP / autorités**

---

Monsieur Le sous Directeur à la DGSCGC,  
Monsieur le Directeur de Cabinet représentant du Préfet de Zone,  
Monsieur Le 1<sup>er</sup> adjoint, représentant du député Maire d'Arcachon,  
Monsieur le directeur Départemental Adjoint du SDIS 33, représentant Monsieur le Président du président du CASDIS et Monsieur le directeur Départemental,  
Monsieur le médecin du pôle santé du Directeur de la DGSCGC,  
Monsieur le représentant le Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France,  
Monsieur le médecin-chef et Monsieur l'infirmier en chef du SSSM du SDIS 33,  
Messieurs les représentants de la profession, de l'Union régionale et départementale des sapeurs-pompiers,  
Mes chers collègues,  
Mes chers amis,

Respecter un protocole est une chose habituellement aisée pour un infirmier de sapeurs-pompiers, vous en conviendrez tous, mais seulement s'il s'agit d'un protocole de soins d'urgence auprès d'une victime et pour appliquer une prescription médicale précise. Lorsque ce protocole concerne l'accueil de personnalités officielles, l'exercice est plus difficile et je vous prie d'excuser, par avance, tout écart protocolaire. De plus, je me qualifie la plupart du temps comme un homme simple et l'ensemble des ce protocole ne fait pas vraiment partis de mon caractère plus spontané.

Après avoir eu l'honneur de vous accueillir et de guider certain d'entres vous auprès des stands et des ateliers, j'ai maintenant l'honneur d'ouvrir le ban des allocutions officielles.

## **Discours de remerciement à destination de l'Etat et du SDIS 33**

---

Tout d'abord, Messieurs les représentants de l'Etat. Je tenais à vous remercier très respectueusement pour avoir répondu favorablement à notre invitation. Vous avez devant vous rassemblés dans cette salle et dans les ateliers en cours de déroulement, des serviteurs quotidiens de l'Etat dans l'une de ses missions régaliennes que constitue la sécurité Civile. Ces hommes et ces femmes, infirmiers de sapeurs-pompiers volontaires et professionnels sont engagés au côté de leurs autres collègues, tous les jours auprès de la population française pour répondre à ses besoins en matière de secours d'urgence aux Personnes mais également pour la santé et la sécurité des sapeurs-pompiers eux-mêmes avant, pendant et après leurs interventions. Votre présence exprime le soutien de notre tutelle à la corporation infirmière et aux SSSM.

Je tenais à vous remercier personnellement, Monsieur le Directeur Départemental Adjoint représentant le président du CASDIS et Le Directeur Départemental pour la confiance que votre SDIS a accordée à notre association en soutenant ce projet stratégique pour la communication des ISP et du service de santé dans sa globalité. Votre soutien logistique et humain a été crucial pour rendre possible ce projet que l'on ne retiendra pas comme un simple rassemblement d'infirmiers mais bien comme un moment riche en partages et en échanges dans la vie de la grande famille des sapeurs-pompiers. Vous pouvez également être fier de la dynamique impulsée par l'infirmier chef professionnel fabien SENET qui a su porté ce projet à bout de bras et ce avec brio.

Monsieur le 1er adjoint au Maire, nous sommes ravis d'avoir organisé notre congrès sur votre magnifique commune qui a le vent en poupe au niveau national et que l'on peut retrouver partout comme la ville où il fait bon vivre. Le pont du 11 novembre permettra à certains d'entre nous de prolonger ce congrès en profitant pleinement de ce long week-end dans la baie.

Merci à vous Colonel Soubelet et Capitaine Brunner, représentants de l'Union régionale et départementale pour votre soutien financier dans cette manifestation et par le soutien aux infirmiers que vous exprimez à travers votre présence ici.

Je suis certain que ce congrès va s'inscrire longtemps dans nos mémoires et vous y avez été pour beaucoup. Je vous en remercie.

Messieurs les représentants la chefferie santé du SDIS 33, je vous remercie pour votre présence aujourd'hui.

### **Discours de portée plus générale**

---

#### **Changement de registre maintenant avec un angle plus politique profitant de la présence de nos autres invités sur cette tribune ou présents dans cette salle.**

Depuis plusieurs années, la place des infirmiers de sapeurs-pompiers n'est plus à faire. Nos strapontins se sont au fil des jours transformés en chaises et ce grâce au travail acharné de nombreux d'entre vous. (J'ai une pensée toute particulière à mon ami Jean-Pierre Deschin qui a accepté l'invitation faite par l'ANISP d'être présent parmi nous cette année. Je profite également pour remercier le Colonel Munsch du SDIS 77 actuellement en convalescence pour le message de soutien très fort qu'il m'a adressé hier pour l'ensemble des ISP hier). Je ne dis volontairement pas un fauteuil car cette place reste fragile et menacée de toute part. Certaines associations et autres corporations souhaiteraient voir minimiser le rôle des ISP sur le terrain et dans la chaîne de commandement mais c'est ainsi, l'ISP est un élément incontournable sur lequel on peut compter dans la chaîne des secours pour une amélioration de la qualité de prise en charge de nos victimes.

Pour les infirmiers de sapeurs-pompiers professionnels, je dirais un seul mot : ENFIN ! Et oui, nous venons de voir enfin aboutir la réforme de la filière en intégrant ces derniers infirmiers de catégorie B dans la fonction publique en catégorie A. Nous sommes en attente aujourd'hui d'une meilleure lisibilité de grades et d'appellations pour une intégration pleine et entière des infirmiers au sein des sapeurs-pompiers. Les propositions sur les grades et appellation qui ont été faites collégialement méritent d'être étudiées attentivement et proposées dans les meilleurs délais.

En ce qui concerne les travaux sur le REAC et le RAC, je tiens à souligner l'énorme travail réalisé par l'ensemble des composantes des groupes de travail. Les infirmiers ont été pleinement impliqués dans ce travail capital pour l'ensemble de la profession et pour les générations futures.

Pour ceux qui me connaissent, ils vous diront que j'ai depuis toujours été le défenseur des ISP dans les petits départements, lieux où leur implantation est difficile, parfois pour des raisons financières mais aussi par manque de volonté de leur proposer une activité opérationnelle digne de ce nom. Aujourd'hui encore, certains départements n'ont encore que peu développé les ISP et c'est anormal

au regard du développement général. Pour les plus grosses structures, les problèmes ne manquent pas. Même si l'on pouvait lire il y a quelques jours dans la presse nationale que les budgets des SDIS ne diminuaient pas, sur le terrain nous ressentons bien que les SSSM sont loin d'être prioritaires sur les investissements et les fonctionnements. Il est plus facile de rechigner sur l'achat d'une nouvelle implantation de VLI que l'achat d'un FMOGP ou un BEA. Lorsque l'on sait que l'activité SUAP représente en 70 et 85% des SDIS, cela me laisse songeur. Il est temps d'intégrer que les SDIS ont à leur charge le SUAP et dans ce SUAP la paramédicalisation par les ISP. Les SAMU ne proposent pas la paramédicalisation et nous savons aujourd'hui qu'elle est un atout majeur dans la prise en charge des blessés et victimes et pas uniquement en zone rurale. Encore trop de personnes sont transportées douloureuses sous prétexte que nous ne sommes pas là pour combler les manques des SAMU.

Pour faire un lien avec ce que je disais juste avant, je souhaiterais vous parler des relations que nous avons avec nos partenaires (le SAMU pour ne pas les citer). Sujet qui me tient particulièrement à cœur puisque mon statut de Sapeurs-Pompier volontaire, comme la majorité de nos ISP, fait que je suis aussi agent hospitalier et donc confronté continuellement aux attaques des deux côtés. Le renforcement des rencontres entre urgentistes hospitaliers et sapeurs-pompiers dans le cadre du comité de suivi national du référentiel SAP-AMU sont en faveur d'une meilleure harmonisation des pratiques et d'une meilleure complémentarité avec nos collègues des SAMU. Il faut améliorer les relations avec les centres 15 tout en renforçant le pilotage et la maîtrise du SUAP par les sapeurs-pompiers, notamment au travers des officiers de santé au sein des CTA-CODIS. Ce travail mené par les sociétés savantes des sapeurs-pompiers et celles des organisations hospitalières ont réussies à travailler ensemble et à produire les procédures opérationnelles que nous connaissons tous. Je tiens à féliciter l'ensemble des protagonistes pour ce travail. Le résultat ne satisfait pas tout le monde mais ils ont eu le mérite de travailler ensemble, pas toujours dans des conditions aisées, pour produire un travail commun pour une harmonisation de nos pratiques. Je tiens à souligner également qu'un infirmier avait été impliqué dans ce travail et c'est suffisamment rare (surtout dans les organisations hospitalières) pour être souligné. Au regard de notre mode de fonctionnement national, de la conjoncture économique difficile et de la démographie médicale, il serait temps pour les uns et les autres, médecins de SAMU et de sapeurs-pompiers, d'arrêter la culture du conflit entre nos structures. Nous avons fait de gros efforts dans ce domaine mais malheureusement, il peut exister ici et là une guerre de conservatisme médical, surtout à l'égard des infirmiers qu'ils soient rouges et même blancs. Les infirmiers sont en capacité d'être le bras armé des médecins, nous sommes en capacité de respecter des procédures, de retransmettre des informations, de développer la télémédecine et d'avoir un élargissement de nos actes que ce soit avec les pratiques avancées le travail sur les actes de compétences. Je vous demande, comme je l'ai demandé aux responsables de SAMU-Urgences de France et l'AMUF en février dernier à Paris, d'essayer de vous rapprocher de nos partenaires pour mieux travailler ensemble, dans l'intérêt du malade. Je sais que la corporation infirmière y est particulièrement sensible.

Le dernier rapport d'information du Sénat sortie en octobre dernier sur l'évolution de l'activité des SDIS, pour lequel l'ANISP a d'ailleurs été entendue comme d'autres organisations, m'a profondément inquiété. En effet, intégrer les médecins sapeurs-pompiers comme médecins de correspondants SAMU, voir les sapeurs-pompiers comme la 3<sup>ème</sup> capacité opérationnelle derrière les SAMU et les transporteurs privés, ne considérer les sapeurs-pompiers aptes que dans les secteurs ruraux ne sont pour moi pas des points satisfaisants. Ce même rapport pointe le besoin de mutualiser les

plateformes d'appels 15/18, recommandation qui ne date pas d'aujourd'hui mais qui n'aboutit que dans très peu d'endroits. Ce rapport n'est pas ce que j'attendais pour une évolution dite favorable de nos SDIS.

Les sujets d'inquiétude ne manquent pas comme vous avez pu le constater mais il est de mon rôle de président de l'ANISP de les exprimer pour qu'ils soient mieux pris en compte.

Mais bien entendu et fort heureusement les sujets de satisfactions sont légions. Plusieurs d'entre eux sont évoqués durant ces deux journées avec notamment la parution des GBP sur l'officier santé en appui des salles opérationnelles tout comme en appui du commandant des opérations de secours. Nous aurons l'occasion d'en reparler longuement demain.

Comme vous avez pu le remarquer, les représentants du service médical de la police nationale nous font l'honneur d'être présents aux JNISP. Ils sont accompagnés de médecins du RAID que nous avons vu à l'œuvre lors des tristes événements de l'an passé. Il paraissait essentiel à l'ANISP de permettre les rapprochements entre les forces de police et les sapeurs-pompiers dans le but d'être plus efficaces pour mieux soigner les victimes.

Je salue chaleureusement la présence sur notre congrès de représentants de l'ordre national infirmier, des différents syndicats de la profession. Votre venue à tous permet de mettre au grand jour le travail collaboratif permanent que nous entretenons depuis plusieurs années sur la plupart des dossiers concernant le SSSM et les ISP en particuliers. Cette transversalité fait la richesse de notre réseau aujourd'hui qui permet d'être vigilant sur l'avenir de notre exercice infirmier au sein des sapeurs-pompiers.

Je vous remercie encore pour le soutien apporté à notre corporation et à nos actions au travers de votre présence très appréciée par nous tous ici présents.

Vous êtes venu prendre le pouls de la profession, j'espère que le chiffre sera bon et reflétera la motivation qui nous anime au quotidien et la volonté de perfectionner nos pratiques au sein des sapeurs-pompiers pour le bénéfice de la population.

Mes chers collègues, l'ANISP a besoin de vous, de votre soutien et je vous remercie de nous adresser votre fidélité en cotisant à notre association pour continuer à soutenir les projets et l'engagement que l'ANISP prend pour vous.

Je vous remercie.